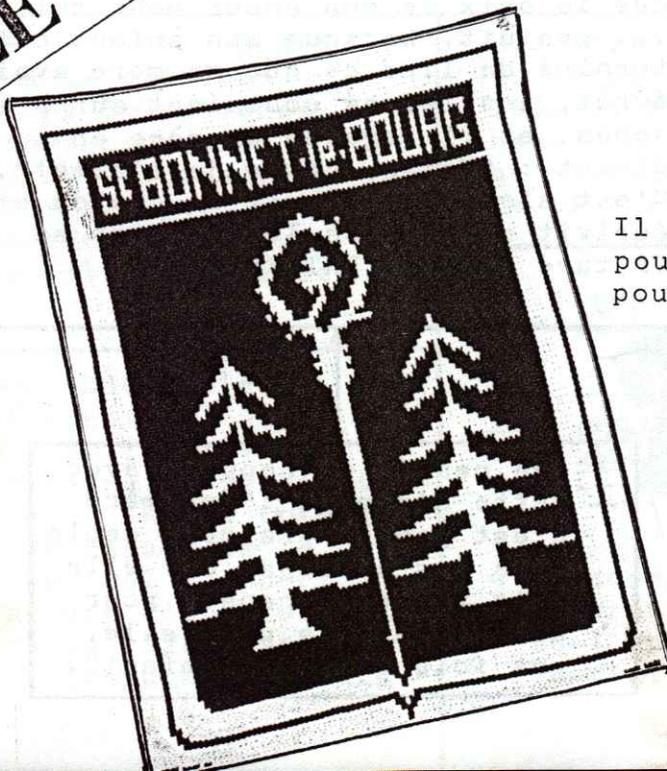


63630 SAINT BONNET LE BOURG
Hameau de La Grange

LE PETIT JOURNAL DU BOURG



Il n'est pas nécessaire d'espérer
pour entreprendre, ni de réussir
pour persévérer.

Guillaume d'Orange.

N° 29 - Gratuit.
Septembre - Octobre 1994.
Siège social : Mairie.

E

D

I

T

O

R

I

A

L

Très belle histoire touchante que nous a communiqué Monsieur le curé Etienne VIAUD que nous remercions très sincèrement de penser au "PJDB".

Un jour, un enfant arriva près de sa mère alors qu'elle cuisinait et lui présenta un morceau de papier. Sa mère s'essuya les mains sur son tablier et commença à lire ce qui était écrit :

- Pour avoir tondu le gazon 2 F., pour le nettoyage de ma chambre cette semaine 1F., pour avoir fait des emplettes pour toi 3 F., pour avoir gardé mon petit frère pendant que tu étais au magasin 2 F., pour avoir obtenu un bon bulletin 5 F., pour avoir sorti les déchets 1 F., pour le nettoyage de la cour 2 F.

Sa mère le regarda dans les yeux. Il défilait dans ses yeux étincelants une foule de souvenirs. Elle prit alors un stylo, retourna le feuillet et se mit à écrire au verso :

- Pour t'avoir porté pendant 9 mois : c'est gratuit. Pour toutes les nuits passées auprès de toi à prier et à te soigner : c'est gratuit. Pour tout le temps et toutes les larmes dépensés pour toi depuis ta naissance : c'est gratuit. Pour toutes les inquiétudes : c'est gratuit. Pour tous les conseils et les connaissances que je t'ai transmis et le prix de tes études : c'est gratuit. Pour tes jouets, pour ta nourriture, tes vêtements, et même pour avoir essuyé si souvent tes larmes et t'avoir mouché : c'est gratuit. Mon fils, si tu fais l'addition, tu constateras que le prix de mon amour pour toi est ... gratuit. Lorsque son enfant eut terminé de lire ce que sa mère avait écrit, les larmes coulaient sur ses joues, et il regarda sa mère en disant : "Maman, comme je t'aime!". C'est alors qu'il prit un crayon et écrivit en grosses lettres sur sa facture : "PAYE ENTIEREMENT".

Une pensée en rapport avec cette histoire : "Une mère n'est jamais vraiment seule dans ses pensées, car elle doit toujours penser pour deux, une fois pour elle, une fois pour son enfant".



Retracer son histoire sommaire nous a paru logique après avoir parlé de l'Abbaye de La Chaise Dieu (CD) et de notre église du Bourg. Ce travail nous a été facilité par l'inventaire des archives de la Chaise Dieu réalisé au Puy en 1942 par Monsieur DELCAMBRE alors archiviste en chef de la Haute Loire et par nos historiens déjà bien connus :

- P.R. GAUSSIN (La Chaise Dieu, 8 siècles d'histoire - Le rayonnement de La Chaise Dieu).
- M. BOY (Le canton de Saint Germain L'Herm).

Plan : 1) Introduction - Généralités.
2) Exploitation des archives du Puy.
3) Conclusion.

I. : Généralités :

I.1) - Dès sa fondation, La Chaise Dieu s'attacha à s'implanter solidement dans cette région du Livradois qui, au XI^e siècle, était assez désertique, peu défrichée et où la vie était rude.

Dans l'ensemble, c'était une région peu convoitée par les Seigneurs locaux mais les moines eurent à lutter d'influence avec les Clunisiens de Sauxillanges, surtout pour la possession de Chaméane qui contrôlait la route du Velay à l'Auvergne. A Saint Germain L'Herm, les moines possédèrent très tôt un prieuré qui devint très vite une maison forte (dont on voit encore les traces dans le quartier Sud de l'église, rue des trois têtes en particulier). A Saint Bonnet Le Bourg, en accord avec le Seigneur de Saint Bonnet Le Chastel, les moines eurent d'abord à défricher, à aménager quelques prés et terres cultivables. Comme dans beaucoup de paroisses, ils devaient alors habiter une maison qui ne se distinguait pas beaucoup de celles des paysans locaux. Combien étaient-ils ? Nous ne le savons pas ... deux probablement.

Lorsqu'ils décidèrent au XII^e siècle de relever l'église, alors fort délabrée, le Bourg dut alors connaître une forte activité... Les paysans amenèrent les pierres du pays qui servirent à la construction. Les tailleurs et les sculpteurs, probablement locaux, travaillèrent sur le chantier.

Les premières mentions concernant le prieuré de Saint Bonnet Le Bourg ne remontent pas avant 1269 où le prieur Pierre de MONTVERDUN reçut l'hommage de Pierre MAURICE, seigneur de Saint Bonnet Le Chastel, pour ses biens et droits de la paroisse y compris ceux qu'il avait acquis du Seigneur de MONTREVEL. Cet hommage fut renouvelé par un autre Pierre MAURICE, Seigneur de Roche Savine et de Saint Bonnet Le Chastel en 1311 puis en 1352. Le Seigneur devait se rendre, tête nue, sans épée ni ceinture, ni éperon pour bien marquer sa soumission au prieur, encore alors un personnage très important. Cet hommage était encore rendu en 1629 (voir le tome IV des coutumes de la Haute et Basse Auvergne, publié à Riom en 1786 par Monsieur CHABROL).

Les sentences judiciaires étaient prononcées par les baillis seigneuriaux de Saint Bonnet Le Chastel et celui du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg siégeant ensemble. Comme partout, en pareil cas, l'exécution des peines de sang était assurée par le Seigneur de Saint Bonnet Le Chastel.

I.2) - Ce qu'était un prieuré :

D'après P.R. GAUSSIN, sur un espace de 700 Km² correspondant aux Hauts du Livradois, on comptait 40 prieurés.

Un seul était un "gros prieuré", celui de Saint Germain L'Herm. Tous les autres étaient des cellules de 2 moines.

Les prieurés étaient des centres d'administration du temporel. Ils correspondaient à des possessions de La Chaise Dieu : dimes, cens, prés, forêts, seigneurie avec ou sans justice; la dime était à Saint Bonnet Le Bourg l'impôt principal collecté par le prieur. Il concernait surtout les produits du sol qui étaient reconnus "sur le champ" avant les moissons. Une grand mère de Dijustes nous a dit tenir de sa propre grand mère que, jusqu'à la Révolution, les moines se pointaient, le moment voulu, en bas du hameau situé alors un peu plus haut que l'actuel et criaient "Dima, Dima" pour avertir les paysans de leur passage.

Les prieurés n'étaient pas que cela. Saint Robert, le fondateur de La Chaise Dieu, était porté vers la solitude et ses disciples également. Les prieurés répondaient au désir des moines de vivre dans le calme et la méditation et cet objectif fut maintenu au moins jusqu'au milieu du XIII^e siècle.

Les prieurés étaient également des centres de fournitures pour faire vivre les 300 moines que comptait cette communauté. Chaque zone avait sa spécialité ; Le froment et le vin venaient de la Limagne. Les monts du livradois fournissaient le seigle et surtout l'avoine nécessaires pour entretenir les nombreux mulets et chevaux de l'abbaye. Le prieuré de Saint Bonnet le Bourg était un de ceux qui fournissait le plus d'avoine (35 setiers par an sur 140 fournis par le Livradois).

Il a été possible de reconstituer tout un réseau de communications qui permettaient d'alimenter régulièrement l'abbaye mère : Saint Bonnet Le Bourg était situé sur un axe Nord-Sud qui permettait de rejoindre Saint Germain L'Herm, carrefour important, pour atteindre la Limagne et les monts Dôme.

Le prieuré de Saint Bonnet Le Bourg était aussi intéressant car il permettait le contrôle via Doranges de la route de La Chaise Dieu à Fournols où il existait aussi un important prieuré. Le contrôle des chemins était capital pour assurer un ravitaillement régulier surtout durant les nombreuses périodes de trouble. Les revenus des prieurés étaient indispensables à l'abbaye mère non seulement pour pouvoir assurer la subsistance des moines mais aussi pour l'entretien, la construction de tous les bâtiments et n'oublions pas les nombreuses aumônes et les frais d'hospitalité qui étaient de règle chez les "moines noirs". Les prieurés étaient unis, soit à la "mense abbatiale" soit à la "mense conventuelle". Celui de Saint Bonnet Le Bourg resta uni à la "mense abbatiale" jusqu'en 1381 puis il fut uni à la "mense conventuelle".

I.3) - Relations entre La Chaise Dieu, le prieuré et l'évêché de Clermont - évolution de ces relations :

Les premiers abbés de La Chaise Dieu, presque tous nobles et riches, entretiennent de bons rapports, d'abord avec le Pape (alors à Avignon et très généreux avec eux) puis également avec l'évêché de Clermont.

Ce fut toujours La Chaise Dieu qui recruta les curés et vicaires dans les paroisses qui comprenaient un prieuré. Ceux-ci étaient reconnus ensuite officiellement par l'évêque qui leur délivrait une lettre de mandat.

Dans les archives de Clermont relatives aux visites épiscopales dans les diverses paroisses, on peut constater pour Saint Bonnet Le Bourg que l'évêque ou son représentant mentionne toujours La Chaise Dieu au moins jusqu'au XVI^e siècle. On peut penser que les relations entre La Chaise Dieu et l'évêché allèrent ensuite en se dégradant progressivement. L'évêque, lors de visites épiscopales, ne fait plus allusion au prieur qui depuis fort longtemps (au moins à partir de la commende en 1518) ne vivait plus au Bourg. Et puis n'oublions pas que La Chaise Dieu a toujours été aussi riche sinon plus que l'évêché et il y avait de quoi amener quelques frottements bien compréhensibles. Nos braves curés paroissiaux qui vivaient, de leur "faible portion congrue", au contact avec une population souvent misérable, se plaignaient souvent du peu d'aide qu'ils recevaient de La Chaise Dieu.

II. : Extraits des archives du Puy :

L'abbaye de La Chaise Dieu possédait à la Révolution une bibliothèque très importante constituée d'abord par les bénédictins puis par les mauristes intellectuels et très cultivés.

Hélas la Révolution a entièrement détruit cette bibliothèque, et soit dit en passant, si de nos jours on peut encore contempler les admirables tapisseries du choeur de l'abbaye, c'est grâce à un paysan qui a eu lieu l'initiative de les cacher dans sa grange.

Une autre remarque s'impose : les archives qui nous restent concernent presque exclusivement des actes juridiques et financiers, des transactions, des sentences, des droits de lods, des mémoires, des quittances, actes de vente, etc... On ne peut que regretter de ne plus posséder que de rares documents concernant les rapports relationnels entre moines.

abbés, paysans et seigneurs locaux. On a un peu l'impression que seul le temporel a survécu alors que nous savons bien que La Chaise Dieu, sous l'impulsion de ses abbés, moines, prieurs était composée de saints hommes d'une grande influence morale et spirituelle.

Il est difficile d'explicitier les notes d'archives sous un angle rigoureusement chronologique. Nous demanderons aux lecteurs de ne pas être trop difficiles à ce sujet.

II.1) - Extraits des archives H 101 :

II.1.1) En Juin 1276, Jean CHAPELAIN de Doranges règle un différent entre Pierre MAURICE, Seigneur de Saint Bonnet Le Chastel et Pierre de MONTVERDUN, prieur, au sujet d'un pré revendiqué par les deux parties. L'arbitre décide que la propriété appartient au prieur sous condition de servir au Seigneur une rente annuelle d'une "géline" et d'observer l'un et l'autre les clauses relatives à l'exercice de la justice du dit lieu... Ces sortes de "différents" concernent plus de 50% des archives du Puy.

II.1.2) Le 10 Septembre 1429 - Vente par MOLIMARD habitant à Arlanç à l'abbaye de La Chaise Dieu de :

- 26 sous "Ternois"
- 2 setiers de seigle
- 10 cartons d'avoine

à percevoir sur le mas du Rocher, paroisse de Saint Bonnet Le Bourg, moyennant le prix de 50 écus d'or.

II.1.3) Extraits de Terriers relatifs aux redevances en nature et en argent perçues par La Chaise Dieu à Saint Bonnet Le Bourg. Cet état constate une diminution sensible des revenus de La Chaise Dieu entre 1444 et 1606.

- En 1446 : argent 6 livres 16 deniers
avoine 42 setiers.
- En 1606 : argent 4 livres 14 deniers
avoine 22 setiers.

II.1.4) Baux à ferme des redevances du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg :

- 1528 :	le prix du fermage s'élève à	310 livres.
- 1656 :	"	700 livres.
- 1693 :	"	1000 livres.
- 1756 :	"	1200 livres.
- 1780 :	"	2000 livres.

II.1.5) Accord par lequel le couvent de La Chaise Dieu consent un rabais de 500 livres à des fermiers du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg sur les arrérages du prix de ferme fixé à la somme annuelle de 1000 livres, le 23 Août 1574.

II.1.6) Baux aux enchères des dimes du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg qui se percevaient sur les lieux de SBB, Feneyrols, Marchaud, Farges, La Coste, Le Champ, La Bardelle, La Faye, La Grange, Fontcourbe, Le Fraisse, Boissonne, Dijustes, Malescot, La Suchère et La Roche (années 1602 - 1621).

II.1.7) Assignation au Sénéchal d'Auvergne (un peu le préfet de l'époque), le 10 juillet 1603, contre François ORADOUR, Seigneur de Redondet, pour troubles apportés dans la jouissance d'un pré sis à SBB au terroir du Breuil.

II.2) - Archives 1 H 29 :

II.2.1) Le 17 Août 1498, Jacques de St NECTAIRE, abbé de La Chaise Dieu cède à la "mense conventuelle" de cette abbaye, la rente de 30 setiers d'avoine perçus par lui et ses prédécesseurs sur les prieurés de Saint Germain L'Herm et Fournols en échange d'une redevance de 35 setiers d'avoine sur le prieuré de SBB (il s'agit là d'une permutation).

II.2.2) Il s'agit d'une "transaction" passée le 05 Janvier 1548 entre le cardinal de TOURNON abbé de La Chaise Dieu et le procureur des religieux du dit monastère. Le dit abbé concède à ces derniers les revenus perçus par lui dans divers prieurés dont celui de SBB, sous condition d'être déchargé des procurations de pain et de vin qu'il était tenu de verser aux dits religieux ainsi qu'à leur médecin, apothicaire, barbiers et des gages

et salaires des divers officiers claustraux.

II.3) - Archives 1 H 65 :

Ces archives concernent le moulin de La Faye. Nombreux sont les procès, jugements, ventes concernant les "moulin et étang" de La Faye. Très ancienne possession du prieuré de Saint Germain L'Herm mais qui passa ensuite dans la paroisse de Saint Bonnet Le Bourg.

Le 16 Mai 1711, Guillaume ASTANIERE, meunier au moulin de La Faye, subroge Pierre DISSARD laboureur au village de Frissonnet paroisse de Fayet, "pour jouir en son lieu et place du moulin de La Faye et du pré y joignant", à charge pour ce dernier de payer au Seigneur marquis de la DEYTE une rente annuelle de 55 livres, le tout situé sur la paroisse de Saint Bonnet Le Bourg.

Le 19 Juillet 1715 : Vente par Gilbert Gaspard de CHABANNES agissant au nom de sa femme Philiberte d'APCHON fille de Claude Eléonore d'APCHON, grand sénéchal d'Auvergne, à Barthélémy de la DEYTE et à Antoine MIRAMONT marchand de Cistrières, de l'étang et du moulin de La Faye et du domaine de La Collange moyennant 2200 livres pour l'étang et 900 livres pour le domaine.

Le 08 Janvier 1716 : Vente à La Chaise Dieu par les sus-dits GRELLET et MIRAMONT de l'étang et moulin de La Faye pour le prix de 2200 livres.

1760 - 1766 : Procès intenté à la sénéchaussée d'Auvergne par La Chaise Dieu contre François GRELLET président de l'élection d'Issoire et divers habitants de Marchaud, paroisse de Saint Bonnet Le Bourg, pour bris de clôture à l'étang de La Faye, menaces et insultes.

Le 22 Mai 1782 : convention entre Dom MORANGES, cellier de La Chaise Dieu et Georges d'ISSARS meunier au moulin de LA Faye, au sujet de diverses réparations s'élevant à la somme de 86 livres.

Il est certain que cet étang de Marchaud a toujours été convoité par La Chaise Dieu en raison des poissons qui y étaient pêchés, bien utiles pour assurer le "maigre" des moines. Nous avons entendu dire qu'autrefois, la région étant moins boisée, du haut des tours de l'abbaye on pouvait avoir un oeil sur cet étang !..?

II.4) - Extraits archives H 102 :

II.4.1) Le 07 Janvier 1604 : concession par La Chaise Dieu à Antoine PASSEMARD curé de Saint Bonnet Le Bourg, de la jouissance gratuite de 2 chazaux de maison sis au dit lieu, en considération des services rendus par lui à la dite abbaye.

II.4.2) Procès intenté par La Chaise Dieu contre Benoit CHASSAIGNE curé de Saint Bonnet Le Bourg qui jouissait indument de la maison prieurale de ce lieu en 1653. Le curé perd son procès puis renouvelle ses prétentions en 1654. Un accord intervient finalement en sa faveur sous condition que les fermiers de ce prieuré seraient exempts de la taille. Où était donc cette cure ? probablement à l'emplacement de notre clocher actuel !

II.4.3) Requête présentée en 1688 aux grands vicaires de l'évêque de Clermont par Annet ROSSIGNOL curé de Saint Bonnet Le Bourg à l'effet d'obtenir un vicaire pour le suppléer dans l'exercice de ses fonctions.

II.4.4) Plan des diverses propriétés dépendant en 1768 du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg. (voir Annexes 1 et 2)

II.4.5) Bail à ferme des revenus du prieuré de Saint Bonnet Le Bourg moyennant 1000 livres par an en 1789 (on retrouve le chiffre de 1693).

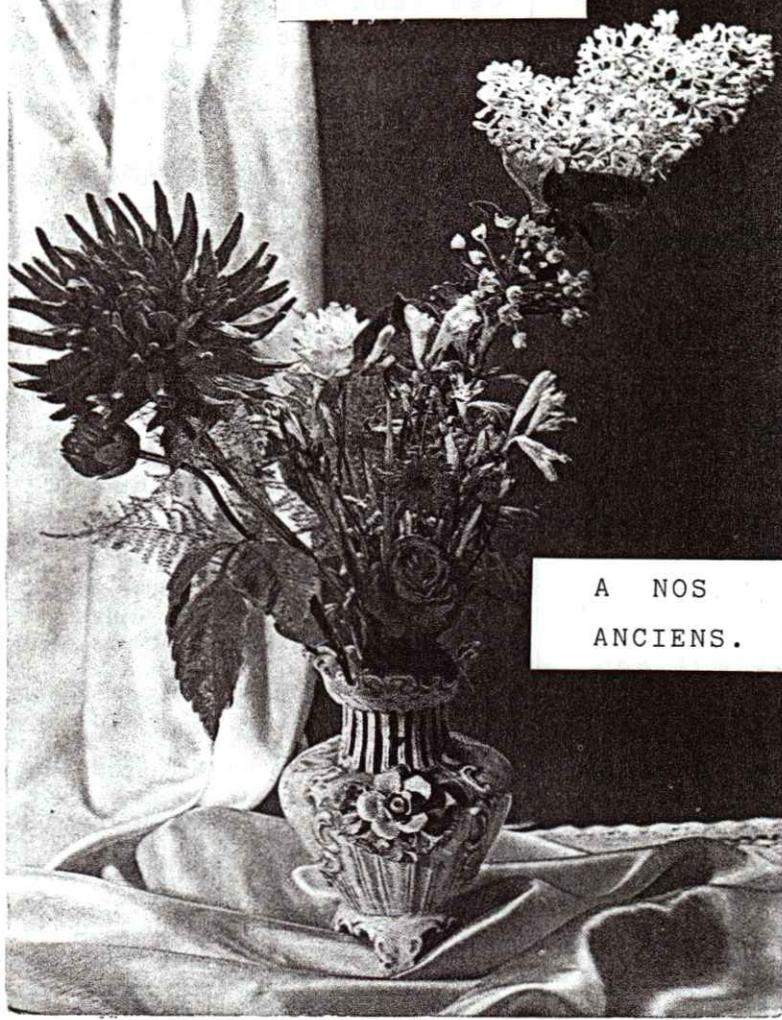
II.5) - Extraits des archives H 254 :

Etat des charges et revenus de divers prieurés dépendant tous de La Chaise Dieu au XVIII^e siècle (Voir Annexes 3 et 4).

(A suivre)

Pierre VEDRINE

HEUREUX
ANNIVERSAIRE



A NOS
ANCIENS.

- 86 ans le 23 Octobre pour Madame FOUILLOUX Marie-Louise épouse DEGEORGES.
- 83 ans le 08 Octobre pour Monsieur VERNET Jean, Claude.
- 82 ans le 01 Septembre pour Monsieur LEMAIRE Eugène.
- 80 ans le 19 Septembre pour Monsieur LAPAYRE Arthur.
- 78 ans le 05 Septembre pour Monsieur PISSAVIN Jean, Marius.
- 73 ans le 17 Septembre pour Madame FENEYROLS Odette épouse BARRAUD.
- 73 ans le 07 Octobre pour Monsieur TERRY Alexis, Charles.
- 71 ans le 30 Octobre pour Monsieur GATEAU André.
- 70 ans le 06 Septembre pour Madame ROUSSEL Jeanne épouse RAYMOND.

Dons

Des dons, qui se veulent toujours anonymes, continuent à nous arriver. Que les généreux donateurs en soient ici remerciés.

- 1 don de 300 F.
 - 1 don de 250 F.
 - 1 don de 150 F.
 - 5 dons de 100 F.
 - 3 dons de 50 F.
- depuis la parution du N° 28.

Notre institutrice, Mademoiselle Hélène POUGNARD a été nommée dans un établissement scolaire de la ville d'Issoire. Nous lui souhaitons une bonne chance pour la suite de sa carrière. La rentrée scolaire 94/95 sera assurée, à Saint Bonnet Le Bourg, par Mademoiselle PERRIER.



1) Sirop de menthe :

Préparation et cuisson : 20 minutes + 1 heure 20 minutes.

2 bols de feuilles de menthe,
1 litre d'eau bouillante,
1 Kg de sucre.

Laver les feuilles de menthe et bien les égoutter. Les mettre dans un récipient et verser dessus l'eau bouillante. Laisser infuser à couvert pendant une journée.

Filter le jus, y ajouter le sucre et faire cuire 1 heure à petit feu. Ecumer et mettre en bouteilles quand le sirop est refroidi.

2) Vin de noix :

Préparation et cuisson : 15 minutes + 30 minutes.

10 noix vertes,
1 litre de bon vin rouge,
1/4 de litre de marc,
150 à 200 gr de sucre,
1/2 orange non traitée.

Séparer les noix en quatre morceaux. Les poser dans un bocal, ajouter l'orange coupée en rondelles et arroser de vin et d'alcool. Fermer le bocal et laisser macérer 6 semaines en agitant de temps en temps. Passer et filtrer le vin. Le chauffer en y ajoutant le sucre. Après 15 minutes de douce cuisson, retirer du feu et laisser refroidir avant de verser dans des bouteilles et de boucher.

26 Mars 1994 - Opération de nettoyage
du Ruisseau de La Grange.

Belle journée que ce 26 Mars où 35 bénévoles ont uni leurs forces afin de redonner un air de jeunesse au ruisseau de La Grange.

Une équipe composée d'habitants de Saint Bonnet Le Bourg, de riverains et de membres de l'association "Pêcheurs sans frontières" n'a eu, durant plusieurs heures, qu'un seul objectif : venir à bout du chantier prévu à savoir élagage, débroussaillage, enlèvement des bois morts dans le lit du ruisseau, éclaircissement des vergnes et ce, sur une distance d'environ 1,500 km.

Ce travail fut seulement interrompu par une pause "casse-croûte" permettant à tous de prendre un repos bien mérité et d'apprécier les encouragements des personnalités présentes, personnalités conscientes que l'eau et l'entretien des cours d'eau est l'affaire de tous et qu'il arrive un moment où la nature a besoin de notre aide.

Devant la désertification du milieu rural, nos ruisseaux qui, jadis, étaient entretenus par nos anciens, sont devenus en beaucoup d'endroits inaccessibles. A nous d'intervenir afin de leur rendre la vie et la beauté qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Merci aux propriétaires riverains. Par leur accord ou par leur présence, ils ont permis que ce projet de nettoyage du ruisseau devienne réalité. Un bel exemple à suivre dans l'intérêt de tous.

Alain TERRY



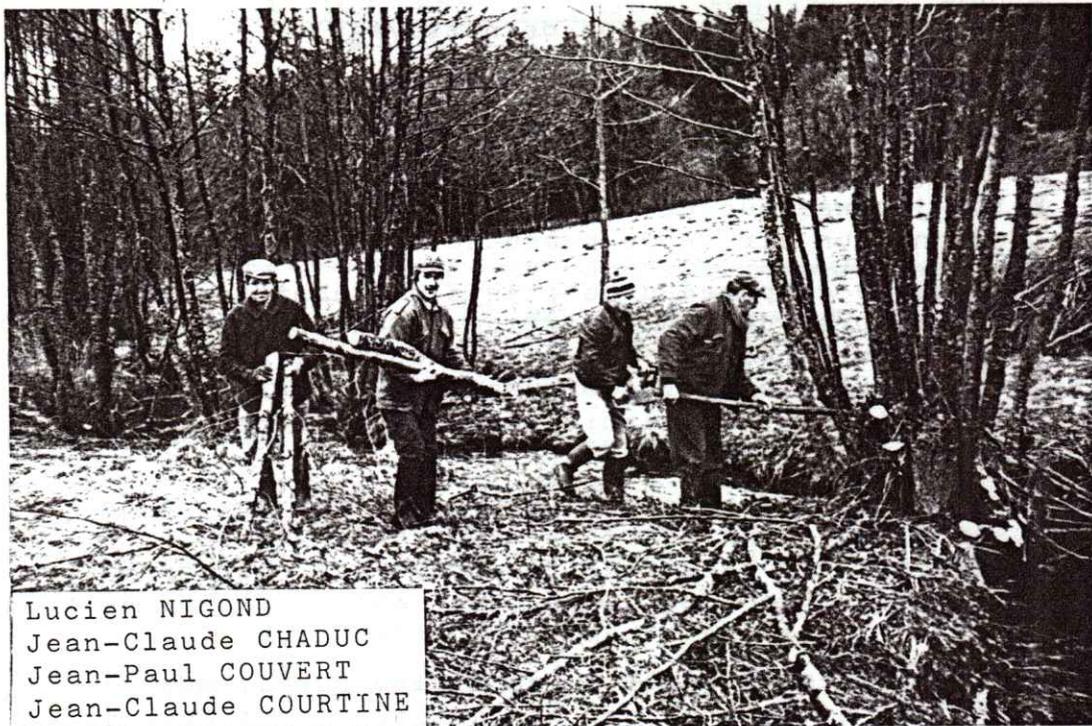
A mesure qu'on prend conscience de l'interdépendance de l'humanité et de la nécessité de protéger l'environnement, on se rend compte qu'il nous incombe à tous de veiller à ce que des mesures efficaces soient prises pour préserver les sites ... etc...etc...

Signé : Boutros Boutros-Ghali
Secrétaire général des Nations Unies.

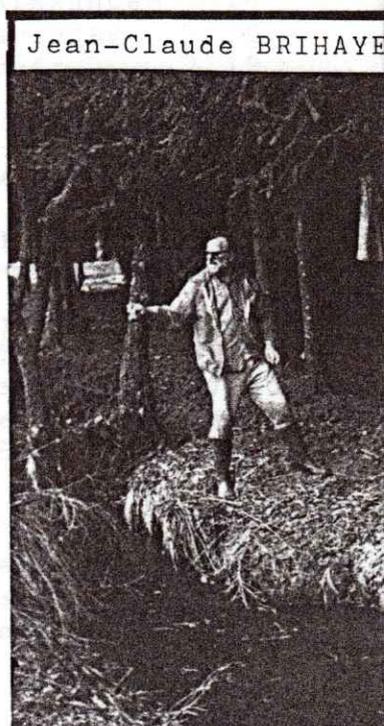
Merci à l'équipe de copains du PSF et aux bénévoles qui se sont associés aux habitants de Saint Bonnet Le Bourg pour faire de ce 26 mars 1994 une belle et dure journée. Preuve en est la fatigue mais la fierté éprouvée par chaque participant. Merci aux riverains de comprendre que l'eau et l'entretien des cours d'eau est l'affaire de tous. Le Club Pêcheurs Sans Frontières par la main de son Président vous en félicite et vous dit "A l'année prochaine".

A. TERRY

Voilà une excellente initiative qui fait honneur à Saint Bonnet Le Bourg et surtout à ceux qui l'ont mise sur pied. Un grand merci également à tous les volontaires qui ont mis la main à la paté.
JMR.



Lucien NIGOND
 Jean-Claude CHADUC
 Jean-Paul COUVERT
 Jean-Claude COURTINE

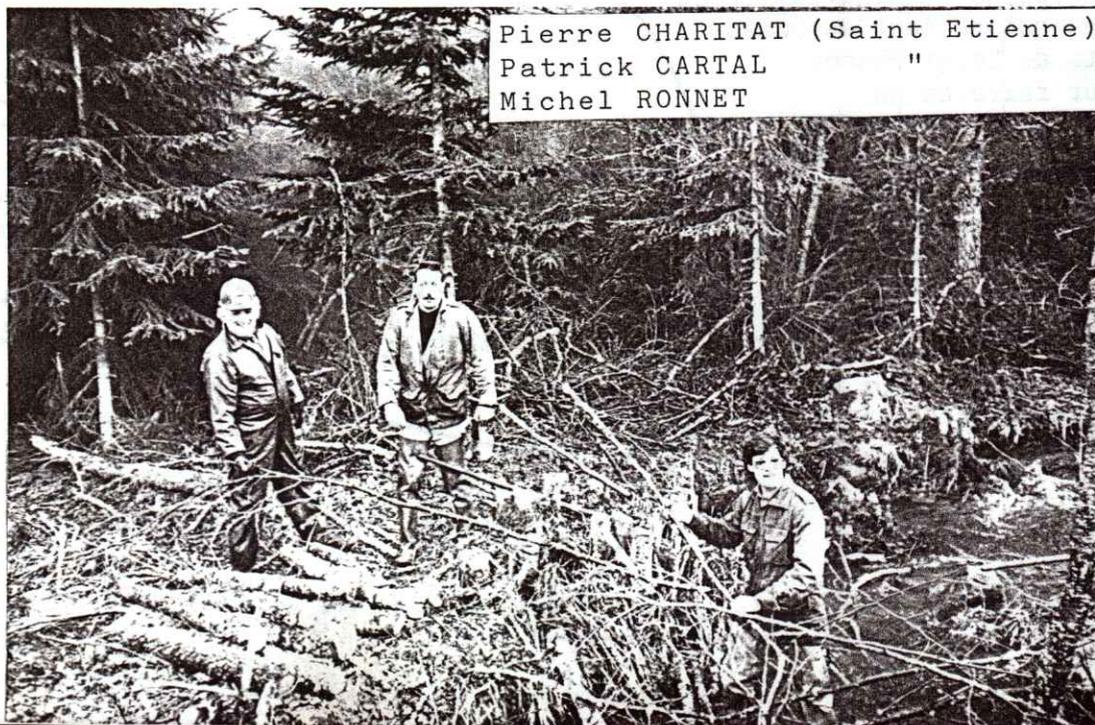


Jean-Claude BRIHAYE

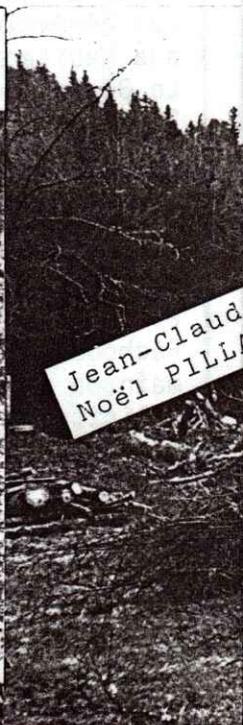
Opération
de
nettoyage



Joseph FERRARA (Clermont)
 Noël PILLAT
 Georges FENEYROLS



Pierre CHARITAT (Saint Etienne)
 Patrick CARTAL "
 Michel RONNET

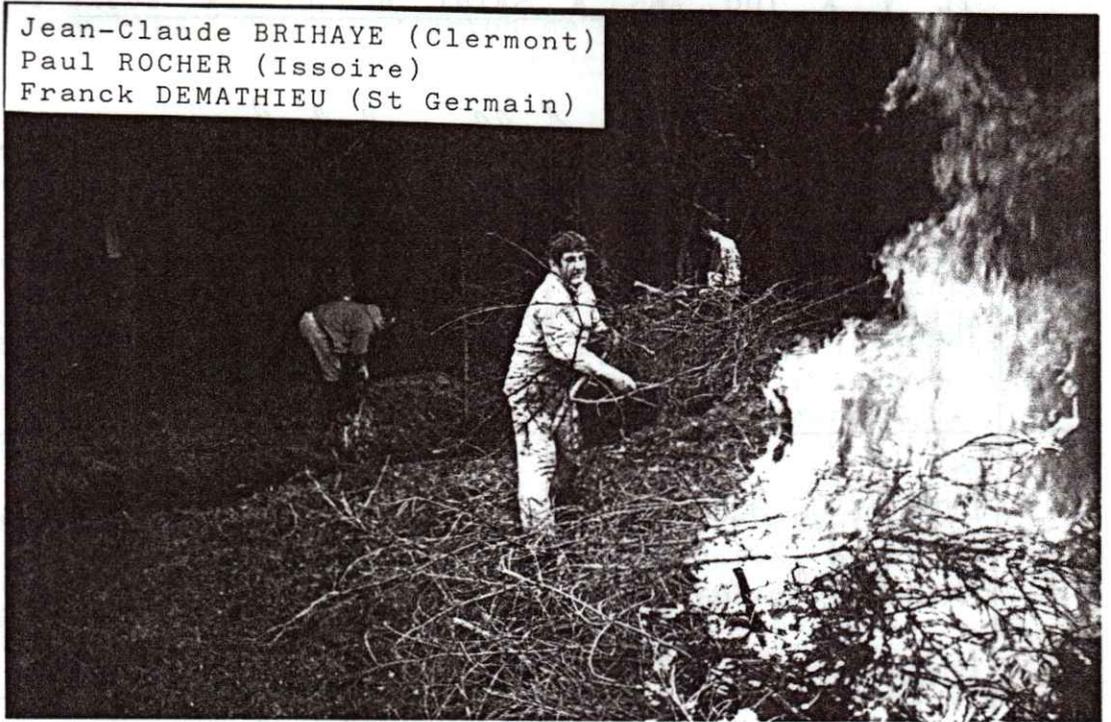


Jean-Claude
 Noël PILLAT

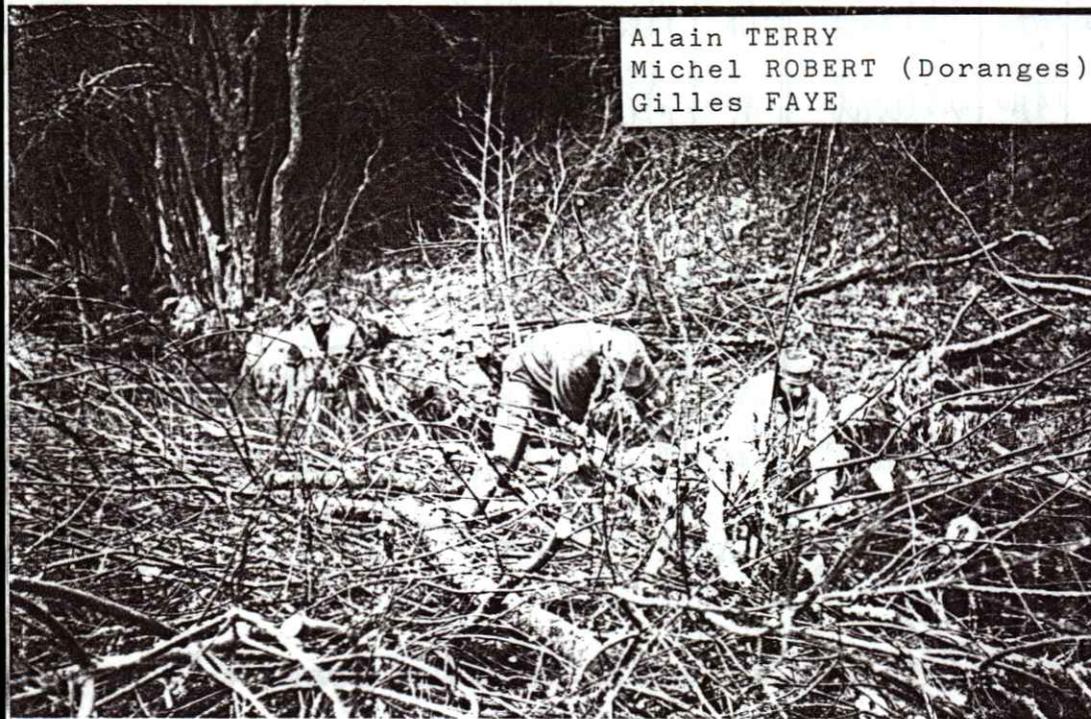
(Clermont)



Jean-Claude BRIHAYE (Clermont)
Paul ROCHER (Issoire)
Franck DEMATHIEU (St Germain)



Alain TERRY
Michel ROBERT (Doranges)
Gilles FAYE



du Ruisseau

de

la Grange

Frédéric GOI (Clermont)
Christian FAVEYRIAL (St Etienne)
Marc ANDROZKAC (St Etienne)



FENEYROLS



Table alphabétique des Décès 1894

n ^o d'ordre	Noms et prénoms	n ^o des actes	Dates	n ^o d'ordre	Noms et prénoms	n ^o des actes	Dates
1	Barrière Jean-François	12	9 avril	11	Mayet Françoise	5	13 Mars
2	Bressollette Damien	10	29 Mars	12	Mayet Pierre	18	18 Octobre
3	Conyert Antoinette	3	8 Mars	13	Moings Anne	15	7 Mai
4	Coudeyras Pierre-Marius	9	29 Mars	14	Nigond Robert	2	22 février
5	Déchelle (mort-né)	14	28 avril	15	Sibaud Marie	8	22 Mars
6	Déchelle André	14	30 juin	16	Erry Catherine	19	22 Décembre
7	Dondou Antoinette	4	21 Mars	17	Chiolas Françoise	11	8 avril
8	Faye Joseph	15	10 avril	18	Chiolas Jean	4	11 Mars
9	Faye Melanie	16	18 juin	19	Cixier Marie	1	17 janvier
10	Magnet Marie	6	18 Mars	~	~	~	~

Table alphabétique des Mariages 1894

n ^o d'ordre	Noms et prénoms des époux	n ^o des actes	Dates
1	Chambon Léon-Émile, garçon - Courtine Jeanne, fille	9	27 Octobre
2	Tetit Étienne et Moings Antoinette	2	16 juin
3	Pinet Benoît et Dissard Félicie	6	27 novembre
4	Portail François-Félix et Lafarge Marie-Célestine	1	5 juin
5	Sabattier Antoine-Jean et Discaud Marie-Rosalie	3	20 Septembre
6	Sauzet André-Eusèbe et Téraud Marie-Anastasia	4	28 Septembre

Table alphabétique des Naissances 1894

n ^o d'ordre	Noms et prénoms	n ^o des actes	Dates	n ^o d'ordre	Noms et prénoms	n ^o des actes	Dates
1	Ahon Marius	10	30 Septembre	8	Mayel Claudia	13	23 Décembre
2	Bonnette Claudine	11	26 Décembre	9	Petit Marie-Aline	12	16 Décembre
3	Bouchet Pierre-Joseph-Benoît	11	27 Mars	10	Portail Georgette-Eug.	11	16 Octobre
4	Cartier Marie-Audric	2	18 Mars	11	Roche Claude	6	6 juillet
5	Couvert Jeanne-Amélie	9	16 Septembre	12	Soulier Constant	7	20 juillet
6	Déjeorges Claudius-Prospér	8	9 Août	13	Servy Claudius-Jean	5	28 Mai
7	Déjeorges Eugène	3	22 Mars	14	Sixier Hilarie	1	19 Janvier

Certifié exacte la présente table.
Mairie de St-Bonnet-le-Bourg le 21 Décembre 1894

Le Maire,

(Signature)

Le Mot pour Rire

En vacances :

Madame : - Ernest, les montagnes me semblent bien plus hautes que l'année dernière.

Lui : - Avec la situation économique actuelle, qu'est ce qui n'a pas grossi ? Ca ne m'étonne pas qu'elles aient augmentées !

Les Gosses :

- Maman, quoi que c'est un sous-marin ?
- Mon enfant, c'est un bateau qui va sous l'eau.
- Et un sous-préfet, dis, maman, sous quoi ça va ?

Le Perroquet :

Le médecin : - Puisque ce perroquet vous agace toute la journée, pourquoi ne vous en débarrassez-vous pas ?

Lui : - Ah ! Docteur, c'est qu'il me rappelle tant ma pauvre femme !!!

Le Maréchal gaffeur :

Le Maréchal Mac-Mahon (1808-1893), deuxième président de la Troisième République, était célèbre pour ses gaffes.

Ainsi, un jour qu'il doit visiter l'école polytechnique, on l'informe que, cette année-là, le major de la promotion est un élève africain. Au cours de la revue, Mac-Mahon s'arrête devant le brillant premier et lui dit : "C'est vous le nègre ? C'est bien... continuez !"

Certaines de ses bévues se retournaient contre lui et il se retrouvait la cible des moqueries sans même comprendre pourquoi on riait de lui. C'est exactement ce qui s'est passé le jour où il a donné cette définition de la thyphoïde : " La thyphoïde ? Ou bien on en meurt, ou bien on reste idiot. Je le sais : Je l'ai eue !"

Les vieux villages

Perchés sur leurs rochers, étendus dans la plaine,
Brulants dans le soleil, secoués dans le vent,
Avec leurs vieux, leurs fontaines, leurs places, leurs platanes
Nos Villages, Ami, sont en train de mourir.
Peu à peu, leurs enfants désertent pour la ville,
Ils laissent la terre à l'abandon et les maisons ouvertes,
Les toitures crevées et les seuils déserts,
Dans le vent on n'entend qu'un seul bruit :
Le grincement de la girouette.

En vain la rosée dépose des perles sur les fleurs
En vain la rose naît à l'aurore
Le village est mort et le temps nous dérobe
Tous les souvenirs des jeunes amours.

Un village qui meurt, qui ne sonne plus ses heures,
C'est un soleil brumeux, une lumière qui se cache,
Une fille abandonnée et qui, seulette, pleure;
C'est un vieillard que nous laissons crever dans un coin.
Où voulez-vous trouver l'étincelle de la vie
Quand ne résonne plus le rire d'un enfant,
Quand la cloche est muette et que les chiens ont faim,
Quand les blés sont agressés par les chardons sauvages.

En vain la rosée dépose des perles sur les fleurs
En vain la rose naît à l'aurore
Le village est mort et le temps nous dérobe
TOUS les souvenirs des jeunes amours.

Où irons-nous prier si l'église est close ?
Si la fête est finie, où irons-nous danser ?
Où irons-nous mourir si la tombe est fermée ?
Si la fille est partie, où irons-nous aimer ?

Un provençal de souche.

Monsieur le Préfet du Puy de Dôme a décerné
en date du 01 Juillet 1994 la médaille
d'honneur des Sapeurs Pompiers à :

- Monsieur Noël PILLAT

et

- Monsieur Louis NIGOND

Cette médaille d'argent, agrémentée d'un
diplôme leur a été remise officiellement
en son temps en récompense des bons
services et du dévouement dont ils ont
fait preuve tout au long de leur carrière
de bénévoles au sein du corps des sapeurs
pompiers de Saint Bonnet Le Bourg.

Toutes nos félicitations aux deux lauréats.



les deux récipiendaires

LE YAQUA

"Le Bénévole"

Le Bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps. Mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "YAQUA" (nom populaire) dont les origines n'ont pu être, à ce jour, déterminées. Le "YAQUA" est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots : "Y a qu'à". Ce qui explique son nom.

Le "YAQUA", bien arbitré dans la société anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, ou un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui un malaise très grave : "le découragement". Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absence de plus en plus fréquente aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles, décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, cette espèce se retrouve uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "YAQUAS", avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

Un ami de Touraine,
anonyme et bénévole.

Monsieur Prosper VERNET a été admis le lundi 27 Juin 1994 à la maison de retraite de Saint Germain L'Herm.

Mademoiselle Jessica PAVSEK (HLM Saint Blaise) est admise en classe de sixième au CEG de Saint Germain L'Herm.

Madame Albine CHADUC a été hospitalisée à la clinique des Cézeaux du 20 au 26 Juin 1994 afin d'y subir une intervention chirurgicale. Nous espérons pour elle une rapide remise en forme.

Nous avons appris la réussite au brevet des collèges de mademoiselle Séverine GRANGE. Toutes nos félicitations.



Nouvelle

inédite

LA MÉPRISE

par HENRY FRANZ

La jupe gracieusement retroussée laissant voir les pieds nus chaussés de sabots blancs, le large chapeau de jonc coquettement posé sur les lourdes tresses blondes, son tricot à la main, Françoise chemine lentement derrière les vaches rousses qu'elle ramène à l'étable.

Fidèle, le chien berger au poil hérissé, la précède en gambadant joyeusement, et ses aboiements sonores semblent vouloir annoncer de loin aux villageois le retour de la jeune bergère.

Celle-ci, contrairement à ses habitudes, demeure silencieuse ; ses lèvres fraîches ne s'entrouvrent point pour lancer aux échos quelque refrain naïf ; elle n'a pas, pour le paysage familier, aux aspects tour à tour séduisants et sauvages, de ces sourires amis, de ces regards admiratifs et attendris.

Cependant, plus encore ce jour-là que les autres jours, semble-t-il, la nature est belle !

Dans les grands tilleuls fleuris qui bordent des deux côtés le chemin creux, les oiseaux jasant éperdument.

A perte de vue, aussi loin que puisse aller le regard, la plaine sa luxuriante splendeur, et là-bas, tout là-bas, derrière la ligne bleutée des Monts Dômes, le soleil descend majestueusement, et disparaît peu à peu à l'horizon, laissant après lui une vaste trainée rouge, telle une mare de sang.

Toutes ces beautés, pour lesquelles Françoise s'enthousiasme d'ordi-

naire, lui baissent aujourd'hui indiffé-

rente. Elle a trop de chagrin, sa peine l'absorbe tout entière : Justin, son Justin qu'elle aimait tant et dont elle se croyait aimée, bien que jamais il ne lui ait dit un mot d'amour, a donné son cœur à une autre !

Et sa rivale, l'heureuse préférée, Françoise malgré sa souffrance ne peut la haïr : c'est Victoire Sarraulle, sa sœur de lait, la fille de ses maîtres.

— Justin, à raison de la préférer, songe amèrement la jeune fille, elle est tellement au-dessus de moi ! Et pourtant, elle ne pourra pas l'aimer davantage !

.....

Maintenant, son souper achevé, Françoise, laissant les autres rire et bavarder autour de la table desservie, est allée s'asseoir sur le banc de pierre, devant la porte.

L'obscurité est à présent complète : on ne distingue plus guère les objets environnants, et, délivrée de toute contrainte, Françoise laisse s'exhaler librement les lourds sanglots qui depuis le matin lui gonflent la poitrine.

Oh ! penser que ce soir encore, comme hier, il est auprès d'elle, et que tous deux se parlent très bas, bien bas, avec parfois des regards furtifs dans sa direction, comme pour insulter à sa détresse !

Ils ne se doutent pas du mal causé par leur attitude ; ils y songent si peu, à la pauvre petite élevée par charité !

Victoire n'a même pas daigné, comme à l'ordinaire, lui faire confidence de ses projets. Comme il faut qu'elle aime Justin pourtant, pour avoir su décider son père !

Maître Sarraulle rêvait pour sa fille un brillant mariage ; pour qu'il consente à la donner pour femme à son valet, Victoire a dû supplier, pleurer !...

— Oh ! murmure Françoise entre deux hoquets, je croyais tant qu'il m'aimait, qu'il m'aurait choisie !...

Et ses sanglots redoublent d'intensité. Tout à coup deux bras caressants se nouent autour de son cou, et une voix câline, infiniment douce, murmure :

— Tu es donc malheureuse, petite sœur, puisque tu pleures ?

Françoise se dégage brusquement, et, la voix âpre :

— Que me veux-tu, Pourquoi viens-tu me déranger ?

Victoire la regarde longuement, fixement, et souriant de la surprise qu'elle va causer, poursuit sans paraître avoir entendu :

— Je viens te parler ; Justin m'a chargée pour toi d'une commission scieuse. Il t'aime et veut t'épouser : acceptes-tu ?

D'un élan, Françoise s'abat sur la poitrine de l'amie injustement soupçonnée, et balbutiante, suffoquée de bonheur, ne peut que répéter :

— Si je veux ? Il sait bien que oui !... Oh ! Victoire, pardon ! Si tu savais !...

Mais sa sœur de lait, doucement, pose ses doigts menus sur la bouche tremblante, et, mettant un baiser ému sur les paupières closes, humides encore :

— Tais-toi ! dit-elle doucement, et dans sa voix vibre une tendresse infinie. Ne t'accuse pas ; j'ai compris. Allons vite faire un heureux.

Elle l'entraîne dans la maison ; la porte se referme sur elles, tandis que, du fond du jardin, dans le grand silence de la nuit, la voix du rossignol s'élève pure et vibrante.

Au fond des jeunes cœurs, une fois de plus, l'amour va chanter.

HENRY FRANZ.

Extrait de

l'almanach

populaire du

Puy de Dôme

Année 1925

De haut en bas et de Gauche à Droite :

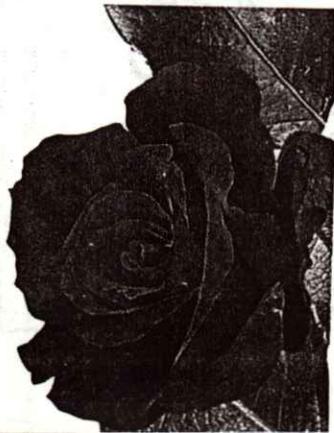
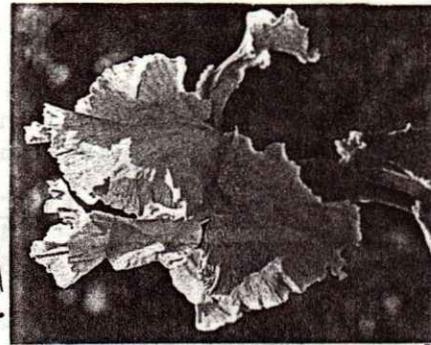
1er rang : - Lucien COUVERT - Louis MISSONNIER - Gérard MAYET - Régine CHASSAING
Danielle VERNET. 2ème rang : - André SARRE - Gérard VILLESECHE - Alain LAPAYRE -
Roger VERNET - Eliane PHILIPPON - Jacqueline FENEYROLS - Georges LASSAIGNE -
Chantal DESGEORGES - ? - 3ème rang : Première institutrice -
Marie Paule LAPAYRE - Annie FENEYROLS - Eliane VERNET - Suzanne VERNET -
Joseph REBORD - René SARRE - Léon CLADIERE - André DESCHEL - Deuxième institutrice
4ème rang : - Mireille MARCHAUD - Michelle VERNET - Huguette MONTEL - Bernadette
LAPAYRE - Michelle MAYET - Gisèle ALLEZARD - Michelle DESCHEL - Daniel MAZENCIEUX
- Patrick FAYE - ? - Robert VERNET.



ANNEE

1960

(raisonnablement)



BATONNETS GLACES AUX NOIX

RECETTE

Préparation : 40 minutes - Pour 10 personnes.
Cuisson : 35 minutes.

- Ingrédients :
- Pour la pâte
 - 140 grammes de beurre - 140 grammes de sucre
 - 150 grammes de noix moulues - 70 grammes de farine
 - 3 blancs d'oeufs.
 - Pour le Glaçage
 - 3 jaunes d'oeufs - 140 grammes de sucre glacé
 - 1/2 paquet de sucre vanillé.
 - Pour le moule
 - 15 grammes de beurre,
 - 15 grammes de farine.

- 1) Travaillez le beurre et le sucre dans une terrine. Mélangez les noix moulues avec la farine. Battez les blancs d'oeufs en neige ferme.
- 2) Incorporez à la préparation au beurre et au sucre, avec précaution et alternativement, un peu de blanc d'oeuf, un peu du mélange de noix hâchées et de farine. Recommencez cette opération jusqu'à épuisement des éléments.
- 3) Allumez le four (Th 4 - 5 / 170° - 180°). Beurrez un moule rectangulaire, farinez-le, étalez-y la pâte et faites cuire 35 minutes à feu doux. Veillez, en fin de cuisson, à ce que la pâte ne se dessèche pas.
- 4) Pendant la cuisson du gâteau, préparez le glaçage. Mélangez longuement les jaunes d'oeufs avec le sucre glace et le sucre vanillé.
- 5) Le gâteau étant cuit, retirez-le du four et recouvrez-en le dessus avec le glaçage. Laissez reposer 25 minutes puis tracez la découpe des bâtonnets dans le glaçage uniquement. Laissez ainsi refroidir dans le moule pendant 2 heures.
- 6) Pour servir, découpez à fond les bâtonnets et rangez-les sur le plat de service.

BON APPETIT.

André GATEAU.



- Vous me paierez demain..
- Et si je meurs cette nuit ?
- Oh ! Ca ne serait pas une grosse perte !

Une benne pour objets encombrants sera mise en place, à La Croix de Lachaux, le jeudi 20 Octobre et ce, pour une durée d'une semaine.



- La grosse, là derrière, me paraît bien abimée !
- Soyez poli, Docteur, c'est Maman !

Monsieur Jean-Marc CHAMBON a déménagé du logement de la Mairie à compter du 01 Juillet 1994. Ce logement se trouve disponible à la location. Qu'on se le dise.

Horizontalement :

- 1 . - Il vaut mieux qu'il soit de joie qu'au cerveau.
- 2 . - Fonction d'auditeur.
- 3 . - En Italie, c'est une île - Rivière d'Alsace.
- 4 . - Ecole - Tentées.
- 5 . - Négation - N'est plus un amateur - Ile de France.
- 6 . - I/2 mouche-Plaisant recueil.
- 7 . - S'il est blanc, c'est un panaris - Convenus.
- 8 . - Expulser.
- 9 . - Un peu de tout - Un fils de Jacob.
- 10 . - Rassasié - Liaison.
- 11 . - Ecimé - excepté.

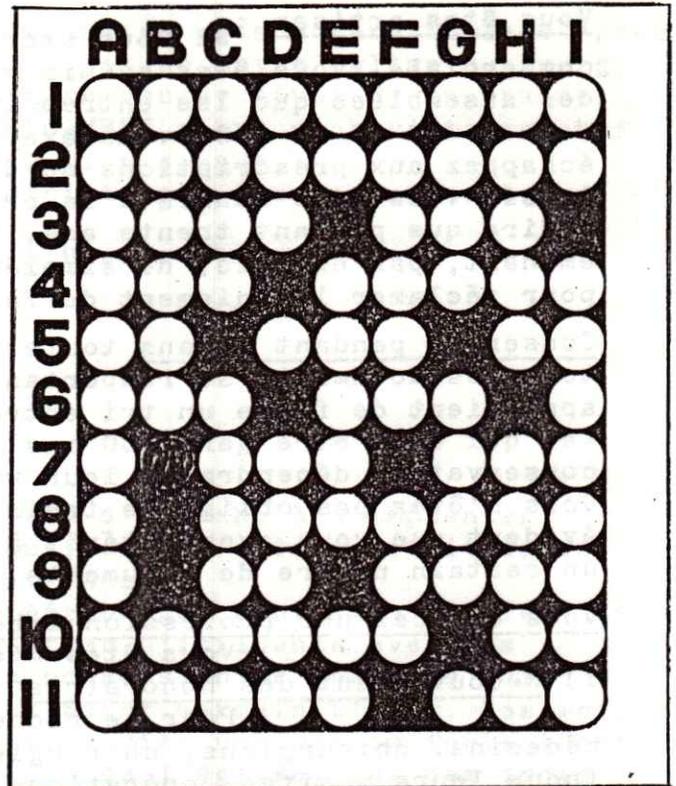
Verticalement :

- A . - Elle a du talent.
- B . - Restes - Accélééré (phon.).
- C . - Rivière italienne - Soulèvement.
- D . - A l'entrée de Niort - En plus.
- E . - Symbole - De vive voix - Ile de France.
- F . - Breuvage - Elle peut être anglaise.
- G . - Pièce en héraldique - Capable.
- H . - Protester - Chef lieu de canton.
- I . - (phon.) quantité de lait - Elle est sociale ou routière.

Réponse aux mots croisés N° 28



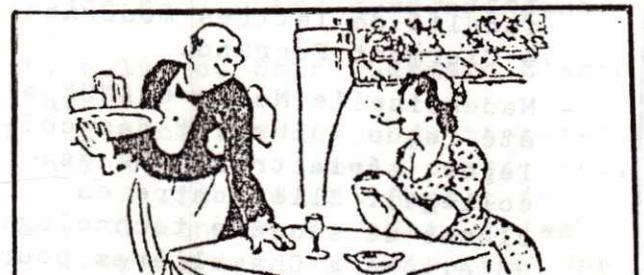
Mots croisés N° 29
par JMR



HISTOIRE

Dialogue entre une de mes amies et Paul, son petit garçon âgé de 7 ans :

- Paul, cette année, je t'ai inscrit au catéchisme.
- C'est quoi exactement ? C'est Dieu ? demande Paul.
- C'est l'apprentissage de la religion, de Dieu et de son histoire.
- Tu sais, ça ne me dit rien, répond l'enfant boudeur.
- Mon chéri, tu y vas. Après, tu choisiras d'y retourner ou non.
- Oui, mais tu comprends, maman, cette fois-ci tu ne m'auras pas : Si c'est comme pour le père Noël, dans quelques années, tu me diras que Dieu, c'est toi.



Ah ! Gustave, c'est bien triste de dîner seule..
Oui, je comprends. Surtout au moment de l'addition !

L'ART DE CONSERVER LES PAPIERS

Vous êtes artisan : Si vous exercez votre activité sous forme de société commerciale, vous êtes soumis aux mêmes obligations comptables et de tenue des assemblées que les entreprises commerciales.

Si vous exercez votre activité à titre individuel, vous échappez aux prescriptions du droit commercial. Aussi, vous êtes soumis à la prescription trentenaire du droit civil, c'est-à-dire que pendant trente ans, vous pouvez faire l'objet de réclamations émanant, par exemple, de simples particuliers; mais vous avez le même délai pour réclamer le paiement de factures impayées.

Conservez pendant 30 ans toute la correspondance et, sur le plan général, tous les documents se rapportant à votre activité. Bien entendu, il vous appartient de faire un tri entre ce qui présente une réelle importance (et qui doit être gardé 30 ans) et les autres documents dont la durée de conservation dépendra de leur valeur plus ou moins grande. Vous n'êtes pas obligé de tenir des livres spéciaux. Toutefois, il est évident que vous avez intérêt à tenir votre comptabilité et à conserver un certain nombre de documents, notamment pour des raisons fiscales.

Vous exercez une profession libérale :

Vous êtes médecin, chirurgien, dentiste,...

1) Recouvrement des honoraires :

Pour le recouvrement des honoraires, l'action des médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens (pour leurs visites, opérations, médicaments) se prescrit par deux ans (Art. 2272 - AL 3 code civil).

Cette prescription de deux ans concerne les rapports de ces professions avec leurs clients.

ATTENTION ! Les actions en responsabilité contre les professions médicales sont soumises à la prescription de 10 ans. En effet, les actions en responsabilité civile extra-contractuelle se prescrivent par 10 ans à compter de la manifestation du dommage ou de son aggravation.

Conservez pendant 10 ans les pièces particulièrement importantes.

2) Conservation des documents :

Sur le plan purement professionnel, la conservation de leurs archives par les médecins, chirurgiens-dentistes et plus généralement les membres des professions médicales et para-médicales n'est soumise à aucune condition particulière.

Toutefois, le mode et la conservation de ces archives doivent tenir compte d'un certain nombre de principes généraux.

A suivre...

André GATEAU

Réussite aux examens.

- Mademoiselle Stéphanie GRANGE a été admise définitivement au baccalauréat Série A 1 avec mention Assez bien. Elle poursuit ses études en faculté de lettres modernes à Clermont Ferrand.
- Mademoiselle Nelly GRANGE a été reçue au brevet des collèges (série troisième de collège). Elle rentre en classe de seconde technologique Hôtelière à Chamalières pour y préparer un baccalauréat technologique Hôtellerie.
- Toutes nos félicitations pour ces deux réussites.

Le saviez-vous ?

Le 22 septembre 1900, à l'occasion de l'exposition universelle, le Président de la République Emile LOUBET convia tous les Maires de France à un immense banquet dans la Capitale. Il y avait, pour l'occasion, 7 Kms de tréteaux et de nappes disposés dans les Tuileries. Les serveurs faisaient le va-et-vient à bicyclette, etc.. Impressionnant... N'est-ce-pas !..

Cher ami,

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre petit journal qui nous permet d'avoir des nouvelles de ce cher petit village du Haut Livradois.

Il est vrai que, pour nous, une amitié nous lie depuis plus de 80 années avec votre famille et votre village. Il est vrai que cette amitié a commencé avec la fraternité de deux Poilus de la Grande Guerre et, depuis, de générations en générations, cela a continué. Nous en sommes à la quatrième.

C'est ainsi qu'avec mon épouse, qui ne l'était pas encore, nous l'avons découvert en 1946. Il était vivant, à cette époque, ce joli village mais hélas, le progrès, l'évolution de la société l'ont touché de plein fouet.

Chez nous, aussi, en Provence, nos villages ne vivent que les deux mois d'été, avec l'apport des "Estrangers". Le reste de l'année, il n'y a pratiquement plus personne, des vieux principalement, où alors ils deviennent des villages dortoirs où les gens ne se connaissent plus avec boulot, dodo, télé...

Aussi, nous comprenons votre tristesse qui ressort dans les derniers Numéros du PJDB. Mais il ne faut pas se décourager, il faut employer les grands moyens, tirer la sonnette des hommes politiques, de l'administration et essayer de sauver Nos Villages.

En terminant, nous vous disons, comme notre poète et chanteur provençal Guy BONNET

"Nonn siam pas'caro mort
Fau te boulega, fau te boulega"

Non, nous ne sommes pas encore mort
Il faut se remuer, il faut se remuer.

A bientôt, avec toutes nos amitiés.

Un provençal, ami du Bourg.

Monsieur Claude VERNET a été hospitalisé à la clinique Saint Amable de Chamalières le 12 Juin 1994 pour une intervention chirurgicale. Il a regagné son foyer le 08 Juillet 1994. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Madame Jeanne DESCHEL (du hameau de Féneyrolles) a été admise le 07 Juillet 1994 à la maison de retraite de Saint Pal de Chalençon (Haute Loire). Elle se trouve depuis le 18 juillet à l'hôpital d'Ambert pour une fracture d'un bras. Nous espérons qu'elle retrouvera au plus vite une meilleure forme.

Hospitalisation à Clermont Ferrand du mardi 26 Juillet au mardi 02 Août 1994 de Monsieur André SARRE du hameau de La Vayssière. Nous espérons qu'il pourra reprendre son travail le plus rapidement au plus vite.



- En somme, vous vous plaignez d'éprouver une soif continuelle ?
- Oh ! Mais non, Docteur ; au contraire, je m'en réjouis !...

Quelques réponses, pour le moins curieuses, recueillies dans des devoirs scolaires par un instituteur.

L'Amérique a été découverte en 1492 par Kléber COLOMBES.

Le hérisson, le crapaud et l'hirondelle aident le jardinier à manger les insectes.

La goelette est la femme du goeland.

Charles Martel était le fils de Pépin Le Bref et d'un maire du Palais.

Au Moyen Age, l'impôt très élevé était appelé la Cime.

Alienor d'Aquitaine était suzeraine de l'anizette et reine de Guyane.

Richelieu envoya les nobles à l'échafaud pour les intimider.

L'aéronaute jette des sacs de lest pour monter et pour descendre, il les reprend.

Le baromètre sert à s'accrocher au mur.

Voyant les Prussiens encercler Paris, Gambetta eut peur et s'envola.

En Champagne, on élève des cheveux. Le cheval de Troyes est connu depuis la plus haute antiquité.



- Ma chère Hortense, les champs, les oiseaux, les fleurs, tout cela ne vous dit rien ?
- Oh ! Si, Alphonse, c'est la saison où ma mère exige que je me purge !



- Toto, tu as touché aux confitures. Tu seras privé de dessert !
- Toi aussi... J'ai vidé le pot !

Il faut te remuer.

Si tu ne veux pas que de tes fermes
On en fasse des dortoirs
Et qu'on étouffe ton histoire
Sous un sombre éteignoir;
Si tu ne veux pas que de tes terres
On en fasse des champs de béton
Et que le sable des bords de mer
Deviennent un tas d'ordures;

Fini le temps des cigales
Qui ne font que chanter
O ma terre provençale
Il faut te remuer.

Si tu ne veux pas qu'à l'école
On se moque de tes enfants
Si tu ne veux pas que dans tes collines
Gouvernent les personnes nuisibles
Et aussi si tu ne veux pas voir
Ta famille loin de chez elle
Et les terres de tes ancêtres
Dans les mains des étrangers;

Fini le temps des cigales
Qui ne font que chanter
O ma terre provençale
Il faut te remuer.

Guy BONNET

Fau te bouléga.

Se vos pas que de ti bori
N'en fagon de dormidou
E qu'estoufon toun istori
Souto un nègre amoussadou;
Se vos pas que ti terro
N'en fagon de betumié
E que ta sablo coustiero
Devengue un gros petoulié;

Fini lou tems di cigalo
Que fan que canta
O ma terro prouvençalo
Fau te boulega.

Se vos pas que dins l'escolo
Se garçon de tis enfant
Se vos pas que dins ti colo
Gouvernou li manfatan;
E se tamben vos pas veire
Ti gent linen de sis endré
E li terro de ti reire
Dins li man dis estrangié;

Fini lou tems di cigalo
Que fan que canta
O ma terro prouvençalo
Fau te boulega.

Guy BONNET